



Assemblée générale

Distr. générale
14 avril 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 161 a) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies
chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
Force des Nations Unies chargée d'observer
le désengagement**

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2014/15	64 110 900
Dépenses de 2014/15	63 196 700
Solde inutilisé de 2014/15	914 200
Crédit ouvert pour 2015/16	51 706 200
Montant estimatif des dépenses de 2015/16 ^a	50 045 200
Montant estimatif du solde inutilisé de 2015/16 ^a	1 661 000
Projet de budget du Secrétaire général pour 2016/17	47 723 400
Recommandation du Comité consultatif pour 2016/17	47 714 100

^a Montant estimatif au 31 janvier 2016.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (19 avril 2016).

16-04813* (F) 190416 190416



Merci de recycler 



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, au paragraphe 32, une recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutirait à réduire de 9 300 dollars l'enveloppe proposée par le Secrétaire général dans le projet de budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 (A/70/695). On trouvera également dans les paragraphes qui suivent les recommandations et observations que le Comité a jugé utile de faire sur certaines questions.

2. À l'occasion de l'examen du rapport, le Comité consultatif a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 1^{er} avril 2016. La liste des documents que le Comité a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la Force est donnée à la fin du présent rapport. On trouvera dans les rapports correspondants du Comité ses observations détaillées et ses recommandations concernant les conclusions du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (voir A/70/803 et A/70/742).

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

3. Dans sa résolution 68/260 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 64 110 900 dollars (montant net : 62 624 400 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres. Le montant brut total des dépenses de l'exercice s'est établi à 63 196 700 dollars (montant net : 61 698 000 dollars), soit 914 200 dollars (montant net : 926 400 dollars) de moins que le crédit ouvert par l'Assemblée, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 98,6 %.

4. Le tableau figurant à la section III.A du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (A/70/572) indique que les dépenses engagées pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 ont été moins élevées que prévu en raison d'une sous-utilisation des crédits au titre des contingents (6 655 200 dollars) et du personnel militaire (691 400 dollars), contrebalancée par un dépassement des crédits au titre des dépenses opérationnelles (6 432 400 dollars).

5. L'analyse des écarts figure à la section IV du rapport du Secrétaire général. La sous-utilisation des crédits au titre des contingents s'explique principalement par le retrait de 490 militaires de deux pays fournisseurs de contingents en septembre 2014 et en février 2015. La sous-utilisation des crédits au titre du personnel civil se justifie essentiellement par le transfert du personnel recruté sur le plan international du camp Faouar au camp Ziouani, où ce personnel n'a pas droit à une prime de danger, et est contrebalancée par un dépassement des crédits pour le personnel recruté sur le plan national au titre des dépenses communes de personnel imputable au transfert de 13 fonctionnaires recrutés sur le plan national du camp Faouar vers

des lieux plus sûrs. La sous-utilisation est également liée au fait que le taux effectif de vacance de postes a été plus élevé que prévu, en raison principalement des difficultés de recrutement et de rétention du personnel dues aux conditions de sécurité.

6. En ce qui concerne les dépenses opérationnelles, le Secrétaire général indique dans son rapport que les crédits ont été dépassés aux rubriques suivantes : a) consultants (258 700 dollars), imputable à l'entretien des véhicules, les dépenses ayant été prévues au titre du transport terrestre alors que les services ont été assurés par des contractants (*ibid.*, par. 35; voir également par. 37 ci-dessous); b) voyages (497 800 dollars), imputable à la nécessité de faire venir du personnel sur des lignes commerciales, au titre d'affectations provisoires, en raison du besoin urgent de réaménager le camp Ziouani et d'absorber l'afflux de militaires depuis le camp Faouar, dépassement partiellement compensé par une sous-utilisation de crédits au titre des voyages pour formation, due à la perturbation des programmes en la matière en raison du transfert du camp Faouar (*ibid.*, par. 36); c) installations et infrastructures (3 313 000 dollars), imputable à l'acquisition de préfabriqués et de matériel d'hébergement en lien avec le transfert de militaires, à la location de locaux commerciaux pour l'hébergement provisoire de militaires et à l'installation provisoire du quartier général à Damas, ainsi qu'au remplacement de groupes électrogènes, dépassement en partie compensé par une sous-utilisation des crédits au titre des services d'aménagement et de rénovation ainsi que des carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes en raison de la réinstallation (*ibid.*, par. 37); d) transports maritimes ou fluviaux (226 600 dollars), imputable à l'achat, non prévu au budget de l'exercice 2014/15, de conteneurs maritimes aux fins du transport de matériel général du camp Faouar au camp Ziouani (*ibid.*, par. 38); e) fournitures, services et matériel divers (1 486 700 dollars), imputable à des taux et prix effectifs supérieurs aux prévisions pour : i) les structures préfabriquées et les pièces de rechange et fournitures générales fournies à la Force par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie); ii) le transport et l'assurance; iii) la main-d'œuvre temporaire qualifiée nécessaire pour aider à la modernisation des infrastructures du camp Ziouani (*ibid.*, par. 42).

7. Dans son rapport précédent, le Comité consultatif a abordé la question du retrait provisoire de la Force de son quartier général au camp Faouar et de plusieurs positions dans le secteur Bravo, ainsi que de son installation dans le camp Ziouani (secteur Alpha), et demandé que des renseignements détaillés sur l'état des biens du camp Faouar figurent dans le rapport sur l'exécution du budget de la Force pour l'exercice 2014/15 (A/69/839/Add.1, par. 3 à 7). Sur ce point, le Secrétaire général indique que le retrait du secteur Bravo a entraîné la comptabilisation en pertes d'actifs estimés à 39,2 millions de dollars (valeur capitalisée), répartis comme suit : 16,8 millions de dollars au titre des biens immobiliers (valeur comptable nette), 17,4 millions de dollars au titre des biens durables (coût d'acquisition) et 5,0 millions de dollars au titre des biens non durables (valeur capitalisée) (voir A/70/572, par. 9).

8. On trouvera dans les paragraphes suivants, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 18 février 2016, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Force depuis sa création s'établissait à 1 930 266 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 1 900 813 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 29 452 000 dollars. Au 17 février 2016, le solde de trésorerie de la Force se montait à 23 508 000 dollars; après constitution d'une réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses, soit 8 770 000 dollars, le reliquat disponible était de 14 738 000 dollars. Le Comité a été informé que la trésorerie disponible avait permis de rembourser les pays fournisseurs de contingents à hauteur de 2 994 336 dollars le 16 mars 2016.

10. Le Comité consultatif a en outre été informé que le solde restant dû au titre du matériel appartenant aux contingents s'élevait à 697 000 dollars au 31 décembre 2015. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 29 février 2016, 177 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 5 407 000 dollars depuis la création de la Force. Une demande était en instance de règlement. **Le Comité consultatif compte que cette demande sera réglée dans les meilleurs délais.**

11. Le Comité consultatif s'est fait communiquer un tableau des dépenses effectives et du montant estimatif des dépenses de l'exercice 2015/16, assorti d'explications pour justifier les écarts. Au 31 janvier 2016, le montant des dépenses s'élevait à 38 047 300 dollars pour des crédits ouverts de 52 706 200 dollars, soit un taux d'utilisation de 96,5 %.

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2016, les chiffres de l'exercice concernant le déploiement des effectifs civils et militaires de la Force s'établissaient comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Contingents	1 250	806	35,5
Personnel recruté sur le plan international	44	41	6,8
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	94	92	2,1
Emplois de temporaire recruté sur le plan international	10	9	10,0

^a Niveau le plus élevé de l'exercice.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

A. Mandat et résultats attendus

13. Le mandat de la FNUOD a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974). Il a été prorogé par d'autres résolutions du Conseil, dont la dernière en date est la résolution 2257 (2015), par laquelle il a été renouvelé jusqu'au 30 juin 2016.

14. Dans son rapport sur le projet de budget de la FNUOD, le Secrétaire général indique que la Force a pour mandat de maintenir la zone de séparation et de surveiller les zones de limitation qui ont été convenues dans l'Accord sur le dégagement signé en mai 1974 entre les forces israéliennes et syriennes et de continuer à surveiller la zone de séparation et la ligne de cessez-le-feu. Compte tenu des conditions de sécurité dans le secteur Bravo, la FNUOD conservera son quartier général temporaire à Damas et sa base d'opérations dans le camp Ziouani. Elle conservera également ses sept positions militaires situées dans la zone de séparation et celle qui se trouve dans le secteur Alpha (A/70/695, par. 4 à 7). Le Secrétaire général explique également qu'à la suite d'une évaluation menée par le Département de la sûreté et de la sécurité et compte tenu de la détérioration de la situation en matière de sécurité, il avait été estimé que les locaux de la Force se trouvaient dans une zone considérée comme à haut risque et il avait donc été décidé que la base d'opérations de la Force resterait au Camp Ziouani, dans le secteur Alpha, et que les fonctions du quartier général seraient transférées dans un autre hôtel pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies (ibid., par. 8)

15. Le Secrétaire général indique en outre que la FNUOD déploiera 1 250 militaires en 2016/17 et continuera d'appuyer sa stratégie de recrutement sur les résultats de l'examen des besoins en personnel civil réalisé pendant la période 2015/16. Il propose de réduire le nombre de membres du personnel civil en supprimant deux postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ainsi que deux emplois de temporaire soumis à recrutement international (voir aussi par. 26 à 28 ci-après). En outre, la Force continuera d'automatiser et de réorganiser ses différentes fonctions dans le système Umoja (ibid., par. 10 à 11)

16. Le Secrétaire général précise que la Force continuera de coopérer avec les autres missions déployées dans la région, à savoir la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et fournira un appui aux observateurs militaires de l'Organisme intégré à son groupe d'observateurs au Golan ainsi qu'au bureau de liaison de l'ONUST à Damas. En outre, elle bénéficiera de l'appui de la FINUL pour ce qui des services de communication et des services informatiques, des positions militaires et du transport de biens et de personnes via le Liban. La FNUOD continuera d'appuyer les activités du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie à Damas et de travailler en étroite collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge sur les questions humanitaires dans la zone de séparation (ibid., par. 13 à 15).

B. Ressources nécessaires

17. Le projet de budget de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, qui prévoit le déploiement de 1 250 militaires, 50 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 8 occupant des emplois de temporaire) et 82 fonctionnaires recrutés sur le plan national, s'élève à 47 723 400 dollars (montant net 46 327 800 dollars) ce qui représente une diminution de 3 982 800 dollars, soit 7,7 % en valeur brute par rapport au crédit de 51 706 200 dollars ouvert pour l'exercice 2015/16. Les ressources financières nécessaires sont indiquées à la section II du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget (A/70/695).

18. On trouvera une analyse détaillée des variations à la section III du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget.

19. Des crédits moins importants sont demandés pour 2016/17 principalement au titre des rubriques suivantes :

a) Contingents (3 501 600 dollars) – cette réduction qui s'explique par l'application d'un taux de vacance de postes de 42,4 % pour le calcul des coûts relatifs au personnel militaire, à comparer au taux de 26,3 % qui avait été utilisé pour le budget de l'exercice 2015/16 et par la baisse du nombre de mouvements au titre de la relève des contingents, un seul aller retour étant désormais prévu, est en partie contrebalancée par cinq véhicules blindés de transport de troupes supplémentaires au titre du matériel appartenant au contingent et par la hausse du coût unitaire moyen des rations en raison de la difficulté de trouver des fournisseurs appropriés compte tenu de la situation en matière de sécurité (ibid., par. 50);

b) Personnel recruté sur le plan International (381 200 dollars), dans le cadre de la suppression proposée de deux postes d'agent du Service mobile et de la baisse des traitements par rapport à l'exercice 2015/16 (ibid., par. 51);

c) Transports terrestres (358 700 dollars) étant donné qu'aucun véhicule supplémentaire n'est requis et en raison de la diminution attendue de la consommation de carburant (ibid., par.56);

d) Communications (219 600 dollars), du fait de la baisse des achats de matériel de transmission et de pièces de rechange ainsi que de la réduction des besoins de maintenance relatifs aux communications par réseau longue portée, le nombre de positions militaires ayant été réduit à la suite de la réinstallation du Camp Faouar (ibid., par. 57);

e) L'informatique (273 200 dollars), compte tenu de la baisse du coût des licences d'utilisation de logiciel et de la réduction des besoins d'équipement informatique suite à la réinstallation du Camp Faouar, et du fait qu'il ne soit pas nécessaire de budgétiser des dépenses indirectes d'appui au titre d'Umoja, contrairement à l'exercice 2015/16 (ibid., par. 58).

20. La diminution des crédits demandés pour la Force pour 2016/17 est en partie compensée par une augmentation des dépenses au titre des :

a) Voyages (231 000 dollars) résultant des tronçons de vol supplémentaires requis au sein de la mission pour atteindre le secteur Bravo à partir du secteur Alpha, en raison des conditions de sécurité (ibid., par. 54);

b) Installations et infrastructures (311 700 dollars), les coûts de location des installations du quartier général de la Force étant désormais inclus sous cette

rubrique et pour l'achat de groupes électrogènes et de panneaux solaires pour remplacer l'équipement obsolète (ibid., par. 55);

c) Autres fournitures, services et matériel divers (157 600 dollars) en rapport avec le recrutement de vacataires pour la mise en service du module 5 d'Umoja (ibid., par. 60).

1. Effectifs militaires

<i>Catégorie</i>	<i>Approuvé 2015/16</i>	<i>Proposé 2016/17</i>
Contingents	1 250	1 250

21. Les ressources jugées nécessaires au titre de l'effectif militaire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 se montent à 22 352 200 dollars, soit une diminution de 3 501 600 dollars, ou 13,5 %, par rapport aux crédits approuvés pour l'exercice 2015/16. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le taux de vacance proposé de 42,4 % pour les contingents refléterait le déploiement prévu de 720 membres du contingent compte tenu des difficultés opérationnelles sur le terrain. Le Comité a également été informé que les incidences escomptées sur le taux de vacance prévu dépendraient de la situation en matière de sécurité sur le moyen et le long terme.

22. Le Comité consultatif recommande que les crédits demandés au titre de l'effectif militaire soient approuvés.

2. Effectif civil

<i>Catégorie</i>	<i>Approuvé 2015/16^a</i>	<i>Proposé 2016/17</i>
Personnel recruté sur le plan international	44	42
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	94	82
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ^b	10	8

^a Correspond à l'effectif maximum autorisé/proposé.

^b Personnel recruté sur le plan international financé par le biais de contrats d'emploi temporaire (autre que pour les réunions).

23. Les prévisions de dépenses au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 s'élèvent à 14 331 200 dollars, soit 296 500 dollars (2,0 %) de moins que le montant des crédits alloués pour l'exercice 2015/16.

24. Ces prévisions de dépenses au titre de l'effectif civil correspondent à des taux de vacance de postes de 5 % pour le personnel recruté sur le plan international, 5 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national et 3 % pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international (ibid., par. 40).

25. On trouvera dans l'annexe I au présent rapport un récapitulatif de toutes les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs. Le Secrétaire général propose une réduction de 16 postes et emplois de personnel civil recruté sur le plan international et national, pour en ramener le nombre à 132 en 2016/17, contre 148 en 2015/16, cette réduction étant répartie comme suit :

a) Suppression de 16 postes et emplois conformément aux recommandations découlant de l'examen des effectifs civils réalisé par la Force et en raison de la réduction du nombre de postes occupés par la Force militaire, comme suit : i) un poste P-3 d'analyste des informations sur la sécurité et trois postes d'agent du Service mobile (1 assistant à la sécurité et deux techniciens en télécommunications) (ibid., par. 20); et ii) 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; un assistant (finances); trois assistants (gestion des installations); un plombier; un menuisier; un mécanicien (groupes électrogènes); un mécanicien automobile; un assistant (entrepôts); un assistant à la gestion des carburants; un agent de maintenance et un assistant administratif au système d'Information géographique (ibid., par. 21, 27, 30, 32, 38 et 39).

b) Le redéploiement ou la réaffectation de 19 postes :

i) 14 postes d'agent des services généraux : un assistant (finances) et un assistant chargé des voyages à la Section du personnel; trois assistants administratifs au Groupe de la gestion des biens; quatre assistants administratifs au Groupe de la gestion des contrats; trois assistants administratifs à la Section du génie; un assistant administratif au Groupe des mouvements; un assistant aux achats au Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission;

ii) 5 postes d'agent du Service mobile : un poste d'assistant administratif au Groupe des mouvements; un assistant (transports) à la Section des approvisionnements; un fonctionnaire chargé des demandes de remboursement au Groupe de la gestion des contrats; un assistant au contrôle à la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement; et un assistant au contrôle du matériel au Groupe de la gestion du matériel (ibid., par. 20, 24, 25, 29, 31 et 37).

26. Le Comité consultatif a été informé, à sa demande, que la suppression d'un poste P-3 d'analyste des informations sur la sécurité et un poste d'assistant à la sécurité (Service mobile) avait été proposée dans le contexte d'un réajustement plus vaste des déploiements de troupes de la force et de l'ensemble des effectifs, associé à la réduction du nombre de positions militaires dans le secteur Bravo, et représente donc l'option la plus prudente à la lumière des conditions opérationnelles et de sécurité qui prévalent.

27. En ce qui concerne la suppression de six postes d'agent des services généraux de la Section du génie (3 assistants à la gestion des installations; 1 plombier; 1 menuisier; et 1 agent de maintenance de groupes électrogènes), le Comité consultatif a été informé, à sa demande, que cette proposition était fondée sur la réduction des besoins en services résultant de la diminution du nombre de positions militaires. En outre, la Force avait effectué un examen d'ensemble du nombre de membres du personnel civil d'appui en vue d'adapter les effectifs à la suite de la réduction de ceux de la Force et des besoins en services connexes. Le Comité a également été informé que si ces services s'avéraient nécessaires à l'avenir, il existait des sous-traitants locaux dans la région qui pourraient être recrutés pour fournir l'appui nécessaire, selon que de besoin.

28. Le Comité consultatif recommande d'approuver les changements proposés concernant les effectifs ainsi que les ressources demandées pour le personnel civil de la FNUOD.

3. Dépenses opérationnelles

	<i>Approuvé 2015/16</i>	<i>Proposé 2016/17</i>	<i>Variation</i>
Dépenses opérationnelles	11 224 700	11 040 000	(184 700)

29. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 s'élève à 11 040 000 dollars, soit 184 700 dollars (1,6 %) de moins que le montant alloué pour 2015/16. La diminution des ressources nécessaires s'explique principalement par une réduction des contingents et une baisse des coûts au titre des transports terrestres, des communications et de l'informatique, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues au titre des voyages, des installations et des infrastructures ainsi que des fournitures, services et matériel divers.

Voyages

30. Le projet de budget prévoit au titre des voyages un montant de 639 000 dollars, soit une augmentation de 231 000 dollars, ou 56,6 %, par rapport aux crédits ouverts en 2015/16.

31. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les prévisions de dépenses au titre des voyages non liés à la formation comprenaient les éléments suivants : a) un montant de 16 400 dollars au titre d'un voyage qu'effectueraient le Chef des services informatiques et le spécialiste des systèmes d'information géographique en vue de participer à la conférence des systèmes d'information géographique qui se tiendra au siège, à New York; b) un montant de 6 200 dollars au titre d'un voyage qu'effectueraient le Chef de la sécurité et un agent de sécurité en vue de participer à un atelier régional sur la sécurité qui se tiendra à Istanbul (Turquie). Le Comité a également été informé que les prévisions de dépenses au titre des voyages liés à la formation comprenaient un montant de 15 000 dollars en vue d'un voyage qu'effectueraient en Autriche huit membres de la Section des transports pour participer à un cours de formation générale à la conduite des motoneiges ainsi qu'à un cours de formation à la conduite de deux véhicules autoneige spécialisés.

32. **Le Comité consultatif est d'avis que la participation à la conférence et à l'atelier susmentionnés devrait se limiter, dans chaque cas, à un seul fonctionnaire, lequel pourrait à son retour informer le personnel de la FNUOD intéressé des résultats de la manifestation à laquelle il a participé. Le Comité recommande par conséquent de réduire de 9 300 dollars le montant prévu au titre de ces deux voyages, en vue de la participation d'un seul fonctionnaire à chacune des deux manifestations.**

33. **En ce qui concerne la formation à la conduite de véhicules spécialisés, le Comité consultatif est d'avis qu'au lieu de prévoir à cette fin le voyage de huit fonctionnaires de la FNUOD hors de la zone de la mission, il serait sans doute plus avantageux qu'un formateur se rende sur place pour assurer cette formation dans la zone d'opérations de la mission, dans les conditions locales, si possible. Le Comité compte donc sur le Secrétaire général pour examiner cette possibilité et pour procéder de cette manière à l'occasion de futures activités de formation, à chaque fois que cela sera possible et que les conditions sur le terrain le permettront.**

Transports terrestres

34. Le Secrétaire général indique que la réduction des dépenses prévues en 2016/17 au titre des transports terrestres est imputable à une diminution attendue de la consommation de carburant (ibid., par. 56). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'effet de la baisse mondiale des prix du carburant a été estimé sur la base des coûts effectifs moyens observés pendant la période de six mois allant de juillet à décembre 2015 et que par suite de cette estimation, on a retenu, aux fins de l'établissement du budget, un prix de 0,48 dollar le litre de carburant pour l'exercice 2016/17, en baisse par rapport au prix de 0,70 dollar le litre utilisé en 2015/16. Ayant demandé un complément d'information, le Comité a été informé que l'on prévoyait cependant pour l'exercice 2016/17 une hausse des coûts du gaz de pétrole liquéfié et de l'essence étant donné que ces deux types de carburant, contrairement aux autres, ne font pas l'objet de contrats-cadres et seront achetés au prix du marché.

Fournitures, services et matériel divers

35. Les prévisions de dépenses au titre des fournitures, services et matériels divers, qui s'élèvent au total à 157 600 dollars, comprennent un montant de 3 500 dollars affecté à des fournitures de détection des mines et de déminage. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la plupart des ressources affectées aux activités de déminage à l'exercice 2016/17 seraient en fait apportées par un contingent et qu'elles avaient en conséquence été comptabilisées, dans le projet de budget, à la rubrique du matériel appartenant aux contingents.

36. Sous réserve des observations et recommandations qu'il a formulées ci-dessus aux paragraphes 32 et 33, le Comité consultatif recommande d'approuver les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles.

Questions diverses

37. En ce qui concerne la comptabilisation des services d'entretien des véhicules à la rubrique des consultants (voir par. 6 ci-dessus), le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé que les prévisions de dépenses à ce titre pour l'exercice 2014/15 avaient été inscrites à la rubrique des transports terrestres, conformément à la nature de l'activité considérée et des services à assurer. Cependant, le Comité a en outre été informé que, du fait que ces services étaient assurés par des contractants, leur coût était enregistré et comptabilisé à la rubrique des consultants. **Le Comité consultatif souligne l'importance de la transparence budgétaire et, en conséquence, il insiste sur le fait que les ressources au titre des contractants devraient être présentées comme il se doit. Il reconnaît cependant que l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et d'Umoja peut avoir donné lieu à de nouvelles classifications budgétaires et il se prononcera à ce sujet dans le cadre de son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/70/742).**

38. En ce qui concerne le matériel appartenant aux Nations Unies utilisé par la composante militaire de la Force et, en particulier, le matériel d'observation à distance tel que les jumelles, les appareils de vision nocturne et le matériel auxiliaire, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé que sur un total de 53 articles de cette catégorie, 20 étaient utilisés, 29 étaient en stock et 4 allaient être comptabilisés en perte.

V. Conclusion

39. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 figurent au paragraphe 43 du rapport sur l'exécution du budget (A/70/572). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 914 200 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, ainsi que les autres recettes et ajustements d'un montant de 1 067 500 dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2015, soient portés au crédit des États Membres.**

40. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 sont énoncées au paragraphe 61 du projet de budget (A/70/695). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 47 714 100 dollars au titre du fonctionnement de la FNUOD pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 juin 2016.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/70/572)
- Budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 (A/70/695)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/69/839/Add.1)
- Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et Rapport du Comité des commissaires aux comptes, volume II, comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [(A/70/5 (Vol. II)]
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2015 (A/70/803)
- Résolution 2257 (2015) du Conseil de sécurité
- Résolution 69/301 de l'Assemblée générale sur le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement

Annexe I

**Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
– Récapitulatif des modifications de tableau d'effectifs proposées**

1^{er} juillet 2016-30 juin 2017

<i>Unité administrative</i>	<i>Effectif</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine du transfert ou type de transformation</i>
Composante 2: appui					
Section de la sécurité	-1	P-3	Analyste des informations sur la sécurité	Suppression	
	-1	SM	Assistant à la sécurité	Suppression	
Variation nette	-2				
Finance and Budget Section	-1	GN	Assistant (finances)	Suppression	
	-1	GN	Assistant (finances)	Transfert	À la section du personnel
Variation nette	-2				
Personnel Section	+1	GN	Assistant chargé des ressources humaines	Transfert	Depuis la Section des finances
	+1	GN	Assistant (voyages)	Transfert	Depuis la Section des services généraux
Variation nette	+2				
Section des achats	-1	GN	Assistant aux achats	Réaffectation	Au Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission, en tant qu'assistant administratif
Variation nette	-1				
Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission	+1	GN	Assistant administratif	Transfert	Depuis la Section des achats
Total partiel	+1				
	-1	SM	Assistant administratif	Transfert	Au Groupe des mouvements
Total partiel	-1				
Variation nette	–				
Section du génie	-3	GN	Assistant (gestion des installations)	Suppression	
	-1	GN	Plombier	Suppression	
	-1	GN	Charpentier	Suppression	
	-1	GN	Mécanicien (groupes électrogènes)	Suppression	
	3	GN	Assistant (gestion des installations)	Transfert	Depuis la Section des services généraux
Variation nette	-3				

<i>Unité administrative</i>	<i>Effectif</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine du transfert ou type de transformation</i>
Section des transports	-1	SM	Assistant (transports)	Transfert	À la Section des approvisionnements
	-1	GN	Mécanicien automobile	Suppression	
Variation nette	-2				
Section des approvisionnements	+1	SM	Assistant (transports)	Transfert	Depuis la Section des transports
	-1	GN	Assistant (entrepôts)	Suppression	
	-1	GN	Assistant à la gestion des carburants	Suppression	
Variation nette	-1				
Section de la gestion de la chaîne logistique	+1	SM	Chef des services généraux	Transfert	Depuis la Section des services généraux
Variation nette	+1				
Section de la gestion de la chaîne logistique – Groupe de la gestion des marchés	+1	SM	Fonctionnaire chargé des demandes de remboursement	Réaffectation	Depuis la Section des services généraux
	+4	GN	Assistant de bureau	Transfert	Depuis la Section des services généraux
Variation nette	+5				
Section de la gestion de la chaîne logistique – Groupe de gestion des biens	+1	SM	Assistant au contrôle du matériel Assistant	Transfert	Depuis la Section des services généraux
	+3	GN	Assistant de bureau	Transfert	Depuis la Section des services généraux
Variation nette	+4				
Section de la gestion de la chaîne logistique – Groupe des mouvements	+1	GN	Assistant de bureau	Transfert	Depuis la Section des services généraux
Total partiel	+1				
	+1	SM	Assistant administratif	Transfert	Depuis le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission
Total partiel	+1				
Variation nette	+2				
Section des services généraux	-1	SM	Fonctionnaire chargé des demandes de remboursement	Transfert	Au groupe de la gestion des marchés
	-1	SM	Assistant au contrôle du matériel	Transfert	Au groupe de la gestion des biens
	-1	SM	Assistant au contrôle	Transfert	À la Section de la gestion de la chaîne logistique
	-1	GN	Agent de maintenance	Suppression	

<i>Unité administrative</i>	<i>Effectif</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine du transfert ou type de transformation</i>
	-1	GN	Assistant (voyages)	Transfert	À la Section du personnel
	-3	GN	Assistant de bureau	Transfert	À la section du génie
	-4	GN	Assistant de bureau	Transfert	Au groupe de la gestion des marchés
	-3	GN	Assistant de bureau	Transfert	Au groupe de la gestion des biens
	-1	GN	Assistant de bureau	Transfert	Au groupe des mouvements
Variation nette	-16				
Services régionaux de l'informatique et des communications	-2	SM	Technicien en télécommunications	Suppression	
	-1	GN	Assistant administratif (SIG)	Suppression	
Variation nette	-3				
Total général					
Postes pourvus sur le plan international	-2				
Postes pourvus sur le plan national	-12				
Emplois de temporaire	-2				
Total	-16				

Abréviations : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SIG = système d'information géographique; SM = agent du Service mobile.